L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 1er JUILLET 1890.

OFFICIEL.

Assemblée Générale

— DE —

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session régulière de 1890.

No. 21.] LOI.

Pour autoriser les administrateurs, exécuteurs, tuteurs et syndics à vendre des actions et des bons au prix du marché, et en vente privée, après en avoir obtenu la permission de la Cour.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que les administrateurs, exécuteurs, tuteurs et syndics, pourront, quand cela sera nécessaire, vendre en vente privée, et au taux ayant cours sur le marché, des bons et des actions ou certificats de stock, pourvu qu'ils aient d'abord reçu un ordre à cet effet d'une Cour dans le ressort de laquelle se trouvent la succession, ou la personne du mineur, ou la faillite; pourvu que dans le cas de la vente des biens du mineur, la Cour n'émette son ordre que sur l'avis d'un conseil de famille.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que la production par l'acquéreur d'un ordre de l'administrateur, de l'exécuteur, du tuteur ou du syndic, pour transférer les dits bons et actions ou certificats de stock, et d'une copie certifiée du décret de la Cour ordonnant la dite vente, sera une garantie suffisante pour le transfert susmentionné.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi contraire à la présente est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé, le 19 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 22] RÉSOLUTION CONCURRENTE

Il est résolu par le Sénat de l'Etat de la Louisiane, avec le concours de la Chambre des Représentants, Que nos représentants au Congrès sont instamment requis d'employer tous leurs efforts pour obtenir une allocation de dix mille dollars destinée à l'amélioration de la rivière Vermillion:—

Et aussi, une allocation de cinq mille dollars pour l'amélioration du Bayou Tigre, dans les paroisses Vermillion et Lafayette.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé, le 19 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 23.] RÉSOLUTION CONJOINTE

Chargeant le Bureau des Ingénieurs d'Etat de faire enlever de la base de toutes les levées qui seront désormais construites, tous les chicots, toutes les racines, tous les arbres, troncs d'arbres, et toutes autres matières susceptibles de se décomposer.

Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane :

Que le Bureau des Ingénieurs d'Etat est chargé et requis de faire enlever de la base de toutes les levées, et à une distance de trois pieds du bord de ces levées, à leur base des deux côtés, toutes racines et tous chicots, tous arbres et troncs d'arbres, et toutes autres matières susceptibles de se décomposer, et qui pourraient compromettre dans l'avenir la sûreté des levées et occasionner des crevasses. Dans les annonces que fera le Bureau des Ingénieurs d'Etat pour contrats relatifs à la construction de levées, il sera stipulé d'une manière spéciale que les adjudicataires devront faire enlever de la base des levées tous les chicots, arbres et troncs d'arbres, et toutes autres matières susceptibles de se décomposer. Aucun contrat ne sera accepté par le Bureau des Ingénieurs d'Etat avant que celui-ci ne soit assuré que l'adjudicataire a rempli les conditions imposées par cette résolution conjointe.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé, le 19 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 24.] LOI.

Pour la protection des personnes qui font des affaires avec les compagnies d'assurances organisées en vertu des lois générales de l'Etat ou en vertu d'une loi spéciale.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que, toutes les fois que le fonds capital d'une compagnie d'assurances, organisée en vertu des lois générales de l'Etat, relatives aux corporations, ou tenant sa charte en vertu d'une loi spéciale de l'Etat, sera réduit d'au moins vingt pour cent, et sera resté dans cet état d'affaiblissement pendant une période de plus de deux ans, il sera du devoir du Conseil de Direction de ladite Compagnie, par l'intermédiaire de son président, de convoquer, après trente jours d'avis public, de la manière prescrite par la loi pour les annonces judiciaires, une assemblée générale des actionnaires pour décider si le déficit du capital de la compagnie sera comblé par une souscription additionnelle de chaque actionnaire, selon le nombre des actions que possède celui-ci, pour porter le capital au chiffre primitivement fixé par la charte. Avant cette assemblée, les directeurs feront préparer un exposé complet et exact, d'après les livres de la compagnie, établissant son actif et son passif; ils nommeront aussi deux personnes désintéressées, versées dans les affaires d'assurances, comme experts pour établir l'excédant de l'actif de la compagnie sur son passif et indiquer le chiffre de la réduction du capital; ils déclareront aussi dans quelle proportion chaque action du stock devra être réduite pour n'en représenter que la valeur actuelle positive. Le rapport de ces experts sera fait sous serment. Le président, à l'assemblée générale susdite, soumettra aux actionnaires l'état de l'actif et du passif, résultant de l'examen des livres et du rapport des experts. En cas de refus ou de désuétude de la part d'un actionnaire quelconque pour ramener à son état primitif le chiffre du capital de la compagnie au moyen de souscriptions volontaires, le Conseil de Direction de la compagnie publiera pendant trente jours, de la manière prescrite pour les annonces judiciaires, un avis au public l'informant que le capital de la compagnie a été réduit à sa valeur actuelle, établie comme ci-dessus, et que de nouveaux certificats d'achat seront livrés aux actionnaires à l'expiration des susdits trente jours. Ces certificats indiqueront la valeur de chaque action ainsi réduite, et seront livrés aux actionnaires contre remise des anciens certificats. A partir de l'expiration des trente jours d'avis de ladite réduction du capital, chaque actionnaire aura le droit de voter aux assemblées générales et de recevoir sa part des dividendes, qui pourront être déclarés, mais seulement pour le montant réduit qu'il possède dans le capital et contre remise des vieux certificats dont il est porteur, en échange de certificats équivalents à émettre comme il est stipulé ci-dessus.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le président et le secrétaire de la Compagnie feront rédiger une déclaration reconnaissant que les formalités ci-dessus ont été accomplies; ils signeront cette déclaration, en en affirmant sous serment l'exactitude, et la feront enregistrer au bureau des hypothèques de la même manière que l'acte primitif d'incorporation.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes lois contraires à la présente sont et demeurent rappelées.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé, le 23 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme.
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

Un petit mot.

Rien, absolument rien ne nous est arrivé à propos de l'Opéra et de la troupe, toujours en voie de formation, supposons-nous.

Cependant certaines rumeurs nous sont venues relativement à de nouveaux engagements, qui auraient été contractés : on nous parle aussi de photographies de futurs pensionnaires du théâtre de la rue Bourbon, photographies, engagements, qui auraient circulé ici, après avoir été transmis à quelques privilégiés.

Nous nous plaisons à croire que tout cela est sans fondement, car nous comprendrions malaisément, très malaisément, que l'administration communiquât à qui que ce soit des détails quelconques sans nous les transmettre en même temps. Ce serait : choses étranges, dont jusqu'à plus ample informé, nous ne voulons pas admettre même la pensée chez M. Durieu, chez M. Cazelles, ou aucun de leurs représentants, si représentants il y a en l'absence de M. R. Landry.

Pour les Orphelins.

Miss Maud M. Cook, M. McCabe, Effie E. Jackson, fille du tant regretté capitaine John J. Brown, ce philanthrope si convaincu, si modeste et si délicat dans ses libéralités, se sont fait un devoir de réaliser l'un des derniers vœux exprimés sur son lit de mort par leur noble père.

Ce vœu était la poursuite de son œuvre : la perpétuité de la fête annuelle offerte par lui aux Orphelins de nos divers Asiles. On se rappelle, chaque été, l'excellent homme convoiter ces enfants, tous sans aucune exception, à bord de l'un de ses steamers et leur faisant faire une joyeuse excursion, musique en proue, dont le but quelque joli site de la côte du Mississipi, où l'on s'installait à ciel ouvert devant des bourriches, des paniers bien garnis, bien ventrus, bourrés de toutes sortes de friandises; et pas n'est besoin d'écrire combien fut toujours attendu ce charmant pèlerinage.

Or en mourant le capitaine John J. Brown a songé encore une fois à ses enfants d'adoption et il a légué à ses filles la continuation de ce bienfait. Elles lui en ont donné la promesse, et cette promesse, pieusement elles l'ont tenue.

Voici venir la seizième de ces Excursions si joyeuses, mais qui le seraient bien plus encore si le cher capitaine y présidait toujours; elle aura lieu le mardi, 8 juillet, sur le steamer *Paul Tulane*, bateau vaste, élégant, confortable.

Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur cette fête dont nous allons à saluer le retour. En attendant notons que le *Paul Tulane* quittera son débarcadère—pied de la rue du Canal—à neuf heures du matin et se rendra à une habitation, dont le choix aura lieu ultérieurement et située à quinze ou vingt milles en amont de la Nouvelle Orléans.

Le retour aura lieu avant la nuit.

Tous les Asiles sont invités comme de coutume, cela va de soi; à eux de se préparer à ce joyeux *Basket Picnic*.

Tous nos remerciments à M. McCabe, président du comité d'organisation, pour les invitations adressées à l'*Abeille*.

LE LAMPION.

Tel est le titre d'un journal hebdomadaire, satyrique, comique, politique et d'annonces, dont le premier numéro a paru samedi dernier et qui a pour propriétaire et rédacteur M. Geo Gay. M. Gay s'est fait remarquer très favorablement ici comme conférencier et nous espérons qu'il trouvera aussi le succès dans la voie nouvelle où il vient d'entrer.

Le *Lampion* sera publié le samedi. Abonnements : trois mois, 75 cents; six mois, $1.50; un an, $3. Rédaction et administration, rue St. Pierre No 6.

Nous remercions notre confrère de l'envoi qu'il nous a fait du *Lampion*, petite brochure de 16 pages avec croquis drolatiques à la plume. Il nous pardonnera de n'en avoir pas plus tôt accusé réception.

Par suite d'un oubli que nous regrettons ces lignes n'ont pas paru dans l'*Abeille* de dimanche.

Après avoir appelé l'attention sur le *Lampion*, de M. Gay, nous le recommandons aussi, comme professeur des plus compétents, à ceux qui désirent prendre des leçons de Français ou suivre un cours de littérature.

Bibliographie.

L'ART.

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE, PARIS
29, rue d'Antin.
Sommaire du No 625 (1er juin 1890.)

TEXTE.—*Salon de 1890 : La Peinture*, par Félix Naquet.

GRAVURE HORS TEXTE. — *Le Rêve*. Eau-forte original de Henri Courselles-Dumont.—*Etude peinte par Edouard Detaille* pour le trompette de son tableau : *En batterie ; — artillerie de la Garde, régiment monté*. (Salon de 1890.)

GRAVURES DANS LE TEXTE.—*Une Noce en Bretagne*. Dessin de Deyrolle, d'après son tableau ; —*Portrait de Mme Caroline Cahen*. Dessin de Mlle Henry-Sorel, d'après son tableau ; —*Joinville*. Dessin de E. Petitjean, d'après son tableau ; —*La Loire, à Vouvray*. Dessin d'Edmond Yon, d'après son tableau ; —*La Moisson, à Marquelles*. Dessin de Henry Pinchart, d'après son tableau ; *Etude* d'Henry Pinchart pour son tableau.—*Sous les noyers*. Dessin d'Adolphe Guillon, d'après son tableau ; —*Cachan la Ville*. Dessin de Henri Dutzenhold, d'après son tableau ; —*Avant port de Dieppe*. Dessin de Charles Lapostolet, d'après son tableau ; *Le Bassin du Centre, à Honfleur*. Dessin de Léon Ledlerc, d'après son tableau ; —*Bateau disparu*. Dessin de Souza-Pinto, d'après son tableau ; —*A Cancale*. Dessin de G. E. Le Sénéchal de Kerdréoret, d'après son tableau ; —*L'Equinoxe*. Dessin de G. E. Le Sénéchal de Kerdréoret, d'après son tableau ; —*Nature morte*. Dessin de Mme Marie Cornelius, d'après son tableau ; —*Environs de Honfleur*. Dessin de Dutzenhold d'après un tableau ; —*Le Plateau de Combs-la-Ville*. Dessin d'Ermest Le Villain, d'après son tableau ; — *Bereft*. Dessin d'Edmond Wyly Grier, d'après son tableau ; —*Matinée d'été*. Dessin de Johannes Grimelund, d'après son tableau ; —*Les Martiques, en Provence*, Dessin de Camille Dufour, d'après son tableau. (Salon de 1890.)

Revue Universelle Illustrée.

SOMMAIRE.

I. Marie-Anne de Bovet. *Victime*, d'après E. Lynn Lynton.—II. Pierre Gauthiez. *La Ballade des Patronnets*, (Poésie).—III. M. Bernard. *Les Foires*.—IV. Louis Desplaces. *Un Comble. Souverain de guerre*. — V. Auguste Heraclis. *Les Suites d'un coup d'éventail*.—VI. Alfred des Essarts. *La Source* (Poésie);—VII. Antony Valabrègue. *Chez les Flamands de France. Dunkerque*.—VIII. Louis Savin. *Choses d'art et salons du Siècle dernier*.—IX. Lhomme (F. Loftanc). *Les Mœurs et le Théâtre d'aujourd'hui* (fin) — X. Emile Molinier. *Un Amateur au XIXe siècle : Eugène Piot*.—XI. Félix Naquet. *A propos du Salon de 1890*.—XII. Yves Kerdrel *Arles* (fin).—XIII. Pierre Paul et Jean. *Propos de théâtre : La Claque*.—XIV. Ch. Matts. *Le Mois*.—XV. Pierre Lissot. *Promenade chez les armuriers du XVI siècle* (fin).—Concours de la Revue Universelle Illustrée.

MUSIQUE : Léonce Farrenc, *Berceuse pour piano*.

40 GRAVURES, 33 frises, lettres, culs-de-lampe.

—Les Exercices et la Distribution des prix annuels auront lieu au Collège Jefferson le mardi soir,—6 heures et demie—15 juillet et le mercredi matin, 16, à 8 heures et demie.

Nous aurons l'occasion de reparler de cette importante solennité.

Remerciments à M. le Président du Collège Jefferson pour l'invitation reçue.

—Nous avons reçu nombre d'invitations à des fêtes scolaires données, ces jours derniers, par divers Pensionnats. Nos remerciments pour l'envoi et nos regrets de n'avoir pu nous rendre à ces appels.

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U. 17 août 1889.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

Fête scolaire.

Les Exercices Annuels ont commencé hier au Couvent de la Perpétuelle Adoration, cette maison d'éducation, excellemment notée ici et dont la réputation est justifiée pleinement par les nombreux sujets qui s'y sont formés. Cette fête se continuera aujourd'hui et demain et chaque jour elle s'ouvrira à 6 heures du soir, rue Marais, 561.

Nous remercions la Mère Supérieure de l'invitation adressée à l'auteur de ces lignes qui regrette vivement que des devoirs officiels très pressants l'empêchent d'assister à cette autre clôture d'année d'un Pensionnat dont il a gardé le meilleur souvenir.

MUSIQUE.—La collection que nous a fait remettre la maison White-Smith, de Boston, est un véritable et volumineux album que nous recommandons, et pour sa composition artistique, et pour la modicité extrême du prix : 50 cents. Elle contient seize morceaux, dont quatorze valses ou polkas d'Eduard Strauss, et *Ballet-Music*, d'Eduard Lassen ; 128 pages de musique, grand format, pour 50 cents.

La maison White Smith a ouvert à la Nouvelle-Orléans une succursale que dirige M. Louis V. Eckert, au No 14 de la rue Baronne.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1890.
Indications pour la Louisiane—Temps beau, température stationnaire, vents variables.

Température du 30 juin 1890.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
Heures du matin	86	30
Midi	90	32
3 P. M.	88	31
6 P. M.	84	29

DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Marian Savage, 3 mois, 298 rue Commune.
Chas. McCleskey, 71 ans, Asile des Petites Sœurs.
Manuel Larusa, 2 mois, 168 rue Sud Liberté.
Lilia Gambino, 10 mois, 65 rue St Philippe.
Robert Lorch, 11 mois, 368 rue Bourgogne.
Delia V. Herrera, 7 mois, Alger.
James Tucker, 99 ans, Alger.
Barry D. Borden, 12 heures, Alger.
Philippe Pontenette, 2 mois, 189 rue St Phi.
James Bannahan, 2 ans, 206 rue Magazine.
Bertha E. Williams, 18 mois, 186 rue 2 dame.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

W. H. Bofinger au La. Ice Manufacturing Co., un terrain borné par les rues Front, Delta, Poydras et Lafayette, $2,250 75.

Merchants Mutual Ins., Co., au Mechanics Homestead Association, deux terrains bornés par les rues Miro, Tonti, Columbus et Laharpe, $500.

Succession A. Zenneck à Dr C. Eckhardt, un terrain sur le côteau de la Métérie, $2,150.

J. J. McCarten à S. D. Graham, un terrain borné par les rues Constance, Cadiz, Magasins et Valence, $1,750.

Crescent Eucampment No 1 K. of T. à J. J. Paquette, un terrain borné par les rues Camp, Magasins, Girod et Julie, $1,750.

Cosmopolitan Building and Loan Association au Eureka Homestead Association, un terrain borné par les rues Brainard, Baronne, Jackson et Philip, $1,175.

E. Lemann à H. et J. Picard, un terrain borné par les rues St Charles, Carondelet, Marengo et Milan, $7,750.

Mme D. F. Boulin à B. P. Louseig, un terrain borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Quartier et Remparts, $3,850.

M. Irwen, Jr., à J. B. Fass, deux terrains bornés par les rues St-André, Ste-Marie, Rousseau et St-Thomas, $2,900.

American Homestead Co. à W. W. Rousseaux, un terrain borné par les rues Chestnut, Eveline, Vallette et Market, $1,400.

J. J. Burnett à Mme L. White, deux terrains bornés par les rues Washington, Baronne, Quatrième et Carondelet, $5,000.

C. Beckwell et als à F. Evenhole, un terrain borné par les rues Canal, Donaue, Miro et Tonti, $1,500.

J. J. Burnett à Mlle F. C. Meeker, un terrain borné par les rues Washington, Baronne, Quatrième et Carondelet, $3,600.

Mme W. Whittenburg à G. Kappel, deux terrains bornés par les rues Delaronde, Seguin, Villeré et Barthelemy, $2,550.

Cour Civile de District.—Henry Larquié contre la ville, en $61,171 72, quoique n'est pas restée fidèle à son contrat en ne l'avant pas observer l'ordonnance relative aux marchés privés.

Aug. Bernan, avocat des demandeurs dans l'affaire Bothick, a soumis hier les motions suivantes :

1. Qu'un président de la commission *de lunatico inquirendo* soit nommé.

2. Que les membres de cette commission reçoivent l'ordre de répondre aux questions des demandeurs.

Le juge Voorhees a nommé le docteur Formento président, et a accepté la seconde motion.

Alex. Brelet contre James Mullen, en $5,000 de dommages pour emprisonnement immérité.

Les successions Louis Biri, Henriette Dennies et Veuve Tom Tierney sont ouvertes.

Leon et H. Blum contre A. Marks, pour $1,703 92.

Cour Suprême.—La Cour Suprême a autorisé hier le juge McMahon à retirer sa demande d'un bref corpus fait en faveur des cinq Italiens accusés d'avoir blessé leurs compatriotes le 5 mai dernier, encoignure Esplanade et Claiborne. La demande a été retirée parce que le grand jury va faire une enquête et que les accusés préfèrent en attendre le résultat.

Cour criminelle.—Section B.—Denis Green, attaque, $20 ou 1 mois.

Geo. Considine, attaque, $20 ou 1 mois.

Sociétés conjointes.—Le festival organisé par les différentes associations de bienfaisance a eu lieu dimanche aux Fair Grounds dans les meilleures conditions possibles. Les associations suivantes ont participé à la fête : Louisiana Benevolent and Protective, Bienville, Home, Continental, Crescent City Mutual, Phœnix, Paul Tulane, Poydras, Columbia, Chalmette, Pelican Protective, New Louisiana, Young Men's et Louisiana Mutual.

La course de chèvres a été gagnée par celle de H. Weilbrennan. Celui-ci a gagné aussi la course à pied.

La course de 150 yardes a été gagnée par E. Laine en 16 1/2 secondes.

La course des laitiers par C. Abadie, "Warrior" en 3 minutes 23 secondes.

La course d'un mille pour les voitures de tuyaux a été gagnée par J. Cronan, de la compagnie Phœnix No 3.

La course des pompes a été gagnée par la compagnie Phœnix.

Au premier concours entre les diverses compagnies de tir, le prix a été remporté par les Olympiques, et au deuxième par les Southerns.

La seconde journée de ce festival a été hier pour les organisateurs un succès non moins complet que celui de la veille. Le programme était en effet très habilement varié et les visiteurs ont pris grand intérêt à la fête dont les officiers étaient : A. V. Flotte, président ; G. W. Dearing, secrétaire correspondant ; T. J. Keane, secrétaire aux minutes ; Aug. Koch, trésorier.

Corps retrouvés.—Dimanche, dans l'après midi, on a repêché, au pied de la rue Séguin, le corps de Thos. Betrie, qui s'est noyé mercredi dernier à l'embarcadère du ferry de la rue du Canal.

—Hier matin à 4 heures on a trouvé sur la voie du Texas Pacific, près de la station de Gretna, le corps mutilé d'un nègre du nom de Chas. Barthélemy, qui habitait Tunisburg. La police fait une enquête.

La chaleur.—La journée de dimanche a été la plus chaude de la saison d'été. Le thermomètre a atteint 93° à l'ombre. On nous annonce une baisse prochaine de la température.

Vols.—Dimanche, dans l'après-midi, un nègre du nom de Roberts, alias Old Clothes, est entré dans un bar-room, encoignure Dauphine et Flood, et a volé $60 dans le comptoir.

—Un nommé, Jim Blue a volé une somme de $55 à un matelot, à bord du *Jesse K. Bell*.

Apoplexie.—Dimanche matin à 1 heure, l'agent McEntee, en passant rue Poydras, s'est aperçu que la porte du magasin de papeterie de M. J. Boehm, No 179½, était ouverte. Il entra, pensant trouver des malfaiteurs dans le magasin, mais il aperçut le propriétaire étendu sur le parquet sans connaissance. Il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie. Il a été transporté à l'hôpital dans un état très critique.

Tentative de suicide.—Hier soir, à 8 heures 15, John Valrack, âgé de 29 ans, habitant rue St-Charles, No 111, a tenté de se suicider en se coupant la gorge avec un couteau de poche, encoignure Poydras et St-Charles. Il en a été empêché par les agents qui l'ont arrêté.

Le buste de Dante.—La loge Dante a célébré hier la St-Jean par l'inauguration au cimetière St-Louis, d'un buste de Dante placé sur le tombeau de l'Association. Les membres se sont réunis à la salle de l'Etoile Polaire à 2 heures et se sont rendus au cimetière où a eu lieu le dévoilement du buste. Celui-ci est en bronze, en six morceaux, et mesure trois pieds de haut. Il a été exécuté par le sculpteur Perelli.

M. S. M. Fucich a ouvert la cérémonie par un discours en Italien, en présence d'une nombreuse assistance de curieux.

Signor John Rocchi a fait après lui un discours en Italien dans lequel il a retracé l'histoire de la vie de Dante. Il a fait de nombreuses citations de "la Divine Comédie." Les maçons ont fait trois fois le tour du tombeau, et après une décharge de mousqueterie la société s'est rendue à son local où a eu lieu une délibération secrète à la suite de laquelle les dames ont été admises. M. John Rocchi a fait un nouveau discours dans lequel il a remercié les dames de leur présence.

La fête s'est terminée par un banquet servi chez B. Caziro. Les officiers et membres de la loge sont :

S. M. Fucich, W. M. ; Lorenzo Ciprini, S. W. ; Angelo Danna, J. W. ; Gio Rocchi, orateur : P. Pozzi, trésorier : Effisio Trois, secrétaire ; Gui Ruminao, aumônier ; Gas. Moroni, M. Exp. ; Francesco Pauri, M. de C. ; Diego Adorno, S. D. ; Pietro Scalamera, J. D. ; Francesco Ferrea, économe ; Rap. Arduvini, S. G. ; B. Cazère, tuileur.

Passé maîtres—G. Radovich, P. Pozzi, Carlo Pozzi, G. B. Sbarbaro, G. B. Hossi.

Membres honoraires—G. Sequi y Gahons, P. de P. Villasano, V. Lopez, J. Alban, Y. Prats, Jose Venta, W. B. Hall.

Membres—R. Abramovich, Frank Ivichiewich, A. Griffo, Balastracci, A. Licalzi, Ant Briggo, F. Limongi, G. B. Cisso, M. Luizzi, G. Broggi, R. Majoli, D. Busoni, Gio Maggiarcina, A. Chittanaro, S. Messina, G. B. Cefalo, A. Monteleone, Angelo Cetti, A. Minacchia, P. Poretto, M. Tortorich, S. Radosta, G. Trisooni, S. Catto, N. Cicci, F. N. Nicholicen, T. Cordich, C. Olivari, A. Cusimano, A. Asconiaz, E. Delbarbierre, G. Passalaqua, G. Di Carlo, Steffano Pattani, A. Fabre, E. Peri, F. Formento, G. B. Persenico, N. Garbini, L. Pioinich, A. Garrubio, G. Pianetta, Carlo Bepetto, S. Venturini, A. Russo, C. Villa, G. Torre, P. Tufanca.

Suicide.—Dimanche matin entre minuit et une heure, M. Wm Waldo, natif d'Allemagne, s'est suicidé chez lui, rue Dauphine No 793. Il se trouvait à ce moment avec sa femme, ses enfants, sa mère et le médecin de la famille. Samedi après s'être rendu à la Bahone Germania où il était employé depuis 18 ans, il est retourné chez lui, a écrit une lettre au président de la banque et au M. Clément Flammers, puis s'est mis à jouer et à courir avec ses enfants jusqu'à vers 9 heures. Il a pris un bain, a changé de linge et a écrit un billet qu'il a placé sur un meuble, puis se rendant à la bibliothèque il y a pris un objet que personne n'a pu distinguer. Il s'est placé ensuite un revolver contre la poitrine et a tiré en présence de toute sa famille.

"Ah ! mon Dieu, s'écria sa femme, qu'as-tu fait ?"

"C'est bon", répliqua le blessé, "vous et les enfants ne manquerez de rien, je vais mourir. Viens m'embrasser." Sa femme se précipita vers lui et le fit asseoir sur un canapé. Le docteur examina le blessé et déclara que M. Waldo n'avait que peu de temps à vivre. M. Waldo était âgé de 40 ans et depuis longtemps il souffrait d'une méningite qui avait fini par attaquer le cerveau.

Incendies.—Dimanche matin, à 4 heures, le feu a détruit le No 313 de la rue d'Algérie, un immeuble inhabité et dont les propriétaires habitent la France. Les Nos 309 et 311, appartenant à Mme Buzdhol, habités l'un par elle, l'autre par John Kelly, ont aussi été détruits.

Le No 307 a été aussi détruit. Au total, huit maisons ont été consumées.

—La scierie de MM. J. A. Blaffer & Cie, située dans le Gulf district, a été détruite hier matin. Les pertes sont estimées à $25,000. Elles sont couvertes par les assurances.

—Hier, à 2 heures 15, le feu a causé $300 de dommages au No 282 de la rue Clara, occupé par Mlle Wyon.

—Le feu a causé hier à 5 heures P. M $300 de dommages au No 478 rue du Colisée, appartenant à M. James et habité par M. Alex. Baker.

Autres incendies.—Hier matin à 5 heures, le feu a pris rue du Colysée No 475, chez M. Baker, et a causé $300 de dommages. Mobilier assuré $500.

—A 4 h. 45, le feu a pris rue Dryades No 513, mais il a été promptement éteint. L'immeuble est habité par M. Goldberg, tailleur, qui était allé dimanche matin de l'autre côté du lac avec sa famille. On a vu hier matin sortant de l'immeuble, cinq minutes avant que l'on aperçut les flammes, un individu qui lui ressemblait beaucoup. Le magasin avait été arrosé de pétrole. La police fait une enquête.

Rixes.—Hier matin, à 1 heure, un nommé Fred Muser a été dangereusement blessé d'un coup de couteau dans le dos, au pique-nique qui avait lieu au Parc Orange Grove. Deux individus, Tom et Jim Perry l'ont attaqué et l'un l'a frappé pendant que l'autre le tenait. Le blessé a déclaré qu'il n'avait eu aucune discussion avec ses assaillants. Il croit que les deux individus étaient ivres et l'avaient attaqué sans motif.

—Hier à 1 h. 30 P. M., une rixe a eu lieu à bord du steamboat *Valley Queen*, à 60 milles en amont de la ville, au sujet d'une partie de dés, entre W. Allen et J. McCune. Celui-ci a reçu un coup de bâton sur la tête et a répondu par un coup de rasoir dont il a blessé son adversaire en pleine poitrine.

Affaissement de la levée.—Dimanche matin à 7 heures le quai s'est affaissé au pied de la rue Deuxième, sur une longueur de 200 pieds. Le steamer *Pargoud* qui s'y trouvait amarré avait été transféré en aval sur l'ordre du capitaine qui, par le craquement des pilots du quai, avait prévu l'accident. Le terrain s'est affaissé peu à peu dans le fleuve sur une lagune de 8 pieds. Ces éboulements sont attribués à l'action des eaux qui, pendant l'inondation, ont miné cette partie du quai. Les mesures nécessaires ont été prises pour arrêter les progrès de l'éboulement et faire les réparations nécessaires.

Pendant toute la journée, la levée a continué à s'ébouler dans le fleuve, et le commissaire Lèche a fait entourer la brèche de barrières qui empêchent les passants d'approcher et les trains du Belt Road de passer.

Ce matin à 1 heure, la brèche était 4 pieds de la voie du chemin de fer ; elle avait considérablement augmenté et menaçait 150 pieds de long sur au moins 60 de large. Le sol est fendu en plusieurs endroits et le terrain s'écroule par blocs.

Une de ces fentes qui s'agrandit à chaque instant, entoure un bloc de 18 pieds sur 6 dont on attend la chute d'un moment à l'autre. Immédiatement au-dessous du quai, il y a 40 pieds d'eau, et à l'extrémité opposée de la brèche, vers la voie du Belt Road, on en a mesuré 16 pieds, ce qui prouve que le sol est miné fort avant vers les quelques maisons qui longent la levée et dont les habitants ne songent nullement à se reposer. Ils veillent et suivent les progrès de l'éboulement. On pense que ce matin à huit heures la voie aura disparu et l'on craint que si la crevasse arrive trop près des maisons, le poids de celles-ci les précipite dans l'eau.

La situation est peu rassurante pour les habitants de ces maisons.

Ecrasé par un train.—Dimanche matin, à 3 heures 30, un nommé James Kaley, habitant rue Sixième, près Tchoupitoulas, a été renversé par un train du Belt Road, rue Water. Les roues lui ont écrasé la tête et la mort a été instantanée. Le mécanicien, le chauffeur et le conducteur du train ont été arrêtés. Les amis du défunt ayant menacé d'arracher pendant la nuit les rails du Belt Road, le chef de police a fait garder la voie par une seconde d'agents qui ont dispersé la foule.

Vente d'immeuble.—Le No 13 de la rue St-Charles, situé entre les rues Commune et Canal et connu sous le nom de Perry House et qui a été vendu il y a deux mois par la maison Robinson & Underwood pour $40,000 a été vendu de nouveau pour $46,750 à MM. Peter Blaise et Val. Mers, qui ont l'intention de le faire démolir pour construire un casino à côté de l'établissement qu'ils possèdent déjà rue St-Charles.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Une statue à Jeanne d'Arc.

Paris, 29 juin.—Les ministres Develle et Barbey ont dévoilé aujourd'hui une statue de Jeanne d'Arc à Nancy. La cérémonie a été imposante. La ville était magnifiquement décorée. Après la cérémonie, plusieurs banquets ont été donnés auxquels assistaient 30 descendants des frères de Jeanne d'Arc.

Une lettre a été adressée par M. Rouvier à M. Christophle, directeur du Crédit Foncier, dans laquelle il exprime sa confiance dans la loyauté des transactions de cette institution. Il ne fait aucune allusion aux accusations portées contre M. Christophle.

Eyraud à Paris.

Paris, 30 juin—Michel Eyraud, l'assassin de Mlle Gouffé, est arrivé à Paris ce matin et a été transféré en prison.

Duel.

Paris 30 juin—Un duel a eu lieu aujourd'hui entre M. Fouquier et le rédacteur du journal le *Matin*. Ce dernier a reçu une légère blessure.

Conférence anti-esclavagiste.

Bruxelles, 30 juin—L'acte général de la conférence anti-esclavagiste, qui est en session depuis quelque temps, a été signé aujourd'hui.

Mort de M. Francis Bennoch.

Londres, 30 juin—M. Francis Bennoch, négociant marquant de cette ville, et ami intime de Hawthorne, Longfellow et Dickens, est mort aujourd'hui.

Alliance franco-russe.

St-Pétersbourg, 29 juin — Quelques journaux russes demandent la signature d'un traité d'alliance entre la Russie et la France, pour contrebalancer la prétendue alliance défensive entre l'Angleterre et l'Allemagne. D'autres journaux préfèrent l'entente tacite qui existe en ce moment entre la Russie et la France. Il est probable que l'on se rangera à ce dernier parti, qui a l'approbation généralé dans les cercles officiels.

Le nouveau ministre des finances allemand.

Berlin, 29 juin—Gén. Miguel, le nouveau ministre des finances a dit au cours d'un discours qu'il a prononcé à Frankfort, qu'il était sur le point d'assumer la responsabilité de fonctions délicates, mais qu'il tâcherait de s'en acquitter virilement, ayant confiance dans les intentions de l'empereur qui a levé l'étendard de la réconciliation avec les socialistes.

Il a dit qu'à son avis le centre de gravité du commerce tendait à se rapprocher de plus en plus de Berlin.

Réorganisation du Ministère.

Londres, 30 juin. — *La Chronicle* dit que la réorganisation du ministère est proche, que M. Balfour sera sans doute remplacé par Sir John Gorst, que Lord Hartington deviendra probablement premier ministre, Lord Salisbury secrétaire des affaires étrangères, Sir James, secrétaire de l'intérieur, et que peut être Lord Randolph Churchill recevra un portefeuille.

Le major Pantiza.

Londres, 30 juin —

Le prince Ferdinand étant à bord du vaisseau sur lequel il se rend à Venise a signé la sentence de mort du major Panitza.

Le choléra.

Madrid, 29 juin—On signale trois nouveaux cas de choléra à Valence et trois décès.

Le choléra a augmenté à Candia Euero, Jorca et autres villages.

Le préfet de Valence va se rendre à Candia pour prêter secours aux médecins.

Paris, 30 juin—Le *Petit Journal* annonce que plusieurs cas de choléra ont été constatés à Norbonne, département de l'Aude. Il y a eu un décès.

La banque nationale de Buenos-Ayres.

Londres, 30 juin—Le correspondant du *Times* à Buenos-Ayres, télégraphie que la banque nationale de Buenos-Ayres a suspendu ses paiements samedi, et que les actions de la dite banque sont tombées de 185 à 100 et ont fermé à 115.

L'or est maintenant à une prime de 148.

Le premier ministre italien.

Rome, 30 juin—Le premier ministre, M. Crispi, a écrit une lettre au chancelier Von Caprivi, le remerciant des remarques qu'il a faites au cours des débats au Reichstag sur le bill de l'armée, relativement à l'alliance entre l'Italie et l'Allemagne.

Les élections au Canada.

Montreal, 30 juin.—La *Patrie*, organe libéral français de cette ville, discutant la question du représentant du parti libéral, dit :

Le Canadien auquel nous voudrions confier la direction du parti